



TERMES DE REFERENCE

Consultant-e

FIDH – Chargé(e) de plaidoyer - Afrique

**Période : 1er mars 2026 - 31 décembre
2027**

La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) est une ONG internationale de défense des droits humains. Elle regroupe 196 organisations nationales de défense des droits humains à travers le monde. Depuis 1922, la FIDH s'engage pour la défense de tous les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels consacrés par la Déclaration universelle des droits de l'homme.

1. Contexte

La Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et ses organisations membres en Afrique mènent divers projets et activités dans plusieurs pays, en particulier en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et dans la région de la Corne de l'Afrique au sens large. En Afrique, l'un des domaines prioritaires de la FIDH a été la lutte contre la discrimination et la violence systémiques à l'égard des femmes, des filles et des personnes LGBTQIA+ (phénomène de « backlash »), et plus largement contre les inégalités entre les sexes, notamment lorsqu'elles se manifestent par des violences sexuelles et sexistes.

Au fil des années, la mobilisation conjointe de la FIDH et de ses organisations membres a contribué à contrer les tendances anti-droits, notamment par des actions de sensibilisation et des campagnes contre le développement de ces mouvements, la mise en place de stratégies collectives pour les contrer et la consolidation d'instruments internationaux et régionaux soutenant les droits universels des femmes, tels que l'adoption des Lignes directrices sur la lutte contre les violences sexuelles et ses conséquences en Afrique par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP).

Le Bureau Afrique et le Bureau Droits des femmes et égalité de genre de la FIDH, en collaboration avec ses organisations membres et partenaires, travaillent dans plusieurs contextes difficiles (en particulier les situations de conflit ou de crise et les pays en transition), à travers le renforcement des capacités et le partage d'expériences, le plaidoyer auprès des instances nationales, régionales et internationales, des missions de documentation sur le terrain et des rapports d'enquête, ainsi que des actions en justice aux niveaux national, régional et international. La FIDH joue un rôle de premier plan dans la documentation des obstacles aux droits des femmes, en particulier l'accès à la justice pour les survivantes de violences sexuelles et sexistes, et dans le plaidoyer à différents niveaux. La FIDH travaille avec ses organisations membres et partenaires, y compris les mouvements féministes, pour construire des sociétés égalitaires et pacifiques et défendre les droits de toutes et de tous. Elle s'efforce

de renforcer leur participation aux espaces multilatéraux, ce qui est crucial dans cette lutte pour l'influence, et contribue à réduire les obstacles existants d'accès à ces espaces, tels que le financement, la distance, la langue (en particulier pour les féministes francophones).

Coordonnée par Equipop, le Fonds pour les femmes en Méditerranée (FFMed) et la FIDH, l'Alliance féministe francophone (AFF) rassemble des militantes féministes francophones du monde entier. Son objectif est de renforcer leur participation effective aux espaces « multilatéraux », c'est-à-dire aux processus internationaux de négociation et de prise de décision. Aux côtés de ces organisations et militantes, un travail de plaidoyer intense a été mené en continu auprès des autorités nationales des pays cibles, des mécanismes africains de promotion et de protection des droits humains (Commission africaine des droits de l'homme et des peuples - CADHP ; Cour africaine, Commission de l'Union africaine, Conseil de paix et de sécurité de l'UA, etc.), des Nations unies, de l'Union européenne, de la Cour pénale internationale et de pays tiers clés.

2. Objectif de la consultation

Renforcer l'action de plaidoyer et le renforcement des capacités de la FIDH et de ses organisations membres et partenaires en Afrique, en particulier les mouvements et militants féministes francophones, en vue de leur engagement dans des espaces multilatéraux clés. Il s'agit notamment des mécanismes et organes politiques de l'Union africaine en matière de droits humains, ainsi que des blocs économiques régionaux tels que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), en mettant l'accent sur les organes chargés de la promotion et de la protection des droits humains et des questions liées aux droits des femmes et au genre, à la paix et à la sécurité, à la justice et à la démocratie, ainsi qu'à la bonne gouvernance. L'objectif général est de renforcer l'organisation, la participation, l'influence, le réseautage et le financement des organisations de la société civile (OSC) féministes francophones et des militantes dans les forums multilatéraux, en particulier pour lutter contre les mouvements anti-droits en Afrique et à l'échelle internationale.

3. Missions de plaidoyer

Le/la chargé(e) de plaidoyer sera amené(e) à co-concevoir et à mettre en œuvre des missions dont l'objectif sera d'atteindre les résultats énumérés dans le projet de l'Alliance féministe francophone. Ces missions s'inscriront également dans le cadre du plan stratégique pluriannuel de la FIDH. Elles seront conçues et mises en œuvre sous la supervision du responsable du plaidoyer auprès de l'UA, du bureau Afrique, du bureau Droits des femmes et égalité des genres et du département Plaidoyer de la FIDH.

A) Stratégie : contribuer à la visibilité, au partenariat et à l'engagement de la FIDH avec les instances de plaidoyer

- Contribuer à la réflexion stratégique sur la stratégie de plaidoyer de la FIDH concernant la situation des droits humains en Afrique, en particulier en y intégrant des idées clés sur le féminisme et les droits des femmes ; Contribuer à la collecte d'informations à envoyer aux principaux organes décisionnels concernant les préoccupations et les recommandations de la FIDH et de ses organisations membres et partenaires en Afrique, y compris les organisations féministes francophones.

Résultat attendu : contribuer à la conception et à la mise en œuvre du plan stratégique annuel de plaidoyer pour l'Afrique, en mettant particulièrement l'accent sur les droits des femmes et les questions d'égalité des sexes.

- Faire progresser le travail du Bureau Afrique et du Bureau Droits des femmes et égalité des genres en faveur de la promotion et de la protection des droits des femmes en Afrique, tout en faisant progresser les principes féministes dans les principaux espaces multilatéraux, y compris pour les pays et régions touchés par des conflits, tels que le Sahel, le Soudan et la République démocratique du Congo (RDC).

Résultat attendu : nombre d'actions de plaidoyer coordonnées ciblant les institutions régionales et internationales (UA, UE, ONU, etc.).

B) Communication : rédiger des publications et des notes de plaidoyer et contribuer à leur diffusion

- Rédiger des documents de dénonciation, d'alerte et de plaidoyer (tels que des communiqués de presse, des déclarations orales, des projets de résolution sur des situations pays et thématiques, des notes de plaidoyer, etc.) à transmettre aux principaux acteurs du plaidoyer (en français et en anglais) et à un public plus large.

- Contribution à la diffusion des différents documents produits, tant en interne qu'en externe.

Résultat attendu : contribution à la rédaction et à la diffusion d'au moins 10 produits.

C) Soutien aux membres et partenaires : soutenir les organisations dans leur travail de plaidoyer et leurs interactions avec divers organismes, contribuer à renforcer leurs capacités et faciliter le partage d'expériences et d'informations

- Renforcer l'interaction entre les organisations membres africaines de la FIDH ainsi que les mouvements féministes africains en vue de faire progresser les idéaux féministes, y compris dans les espaces multilatéraux.

- Produire une cartographie des parties prenantes en identifiant les organisations nationales, régionales et internationales de défense des droits humains et les mouvements féministes francophones avec lesquels des collaborations et des partenariats peuvent être établis et/ou renforcés afin de faire progresser des stratégies communes de plaidoyer.

- En particulier, aider à identifier les mouvements, organisations ou militantes féministes francophones et créer des synergies d'action :

- qui peuvent s'associer à la FIDH et à ses partenaires pour faire progresser les objectifs de lutte contre les mouvements anti-droits en Afrique.
- qui ont besoin d'un soutien pour participer à des missions de plaidoyer au niveau régional et international, en particulier aux sessions de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et aux sessions pertinentes des Nations unies.
- intéressés par les efforts de renforcement des capacités et de partage d'expériences afin de renforcer la participation et le plaidoyer dans les forums régionaux et internationaux pertinents.

- Faciliter la participation des organisations membres et partenaires de la FIDH, en particulier les féministes francophones, aux initiatives de plaidoyer, notamment lors des sessions de la CADHP et des réunions pertinentes de l'UA, notamment :

- concevoir et contribuer à des activités de renforcement de capacités et de partage d'informations adaptées aux besoins des militantes ciblées avant les sessions pertinentes.
- apporter un soutien à la préparation de documents, à l'organisation d'événements et aux réunions.
- soutenir activement les militantes pendant les sessions et les événements.
- assurer la diffusion stratégique de documents de plaidoyer auprès des parties prenantes concernées.

Résultats attendus : contribution à la cartographie des organisations et militantes féministes et conception de sessions de renforcement des capacités pour au moins une mission de plaidoyer ciblant les mécanismes régionaux africains.

D) Gestion de projet : programmation, mobilisation des ressources et engagement des partenaires/donateurs

- Contribuer à la planification des activités et aux processus de *reporting* en tenant à jour un tableau de suivi des activités, en rédigeant des rapports de restitution détaillés et en organisant des réunions de débriefing et de partage d'informations ;

- Contribuer à la mobilisation des ressources en participant à la préparation de notes conceptuelles, de propositions et de réunions pertinentes, ainsi qu'à l'engagement des bailleurs, notamment par le biais de rapports conformes aux obligations du Bureau Afrique, et en collaboration avec le Bureau des droits des femmes et de l'égalité des sexes et le Département du plaidoyer.

Résultat attendu : rapport mensuel sur les actions, les progrès et les contacts établis.

E) Coordination

- Partager régulièrement les informations avec les autres bureaux géographiques et thématiques de la FIDH au sein du département Opérations et Programmes, ainsi qu'avec le département Plaidoyer, afin de favoriser l'harmonisation et la synergie entre les stratégies et les activités ;

- Renforcer l'interaction avec les organisations membres de la FIDH, en encourageant leur participation active et en apportant un soutien à leurs initiatives de plaidoyer ;

- Contribuer à l'échange d'informations avec les partenaires externes, en identifiant les opportunités de développer des stratégies communes et des collaborations qui font progresser les objectifs communs de plaidoyer.

Résultat attendu : tenir à jour un tableau et des notes sur les réunions, les interactions et les opportunités.

4. Profil

Niveau d'études, expérience

◦ Études supérieures dans un domaine pertinent tel que le droit, les relations internationales, les études sur le genre et le développement, les études sur les droits humains, les études sociales ou les sciences humaines.

◦ Au moins 2 ans d'expérience professionnelle, avec une expérience de travail avec des organisations de la société civile en Afrique francophone.

◦ Une expérience dans la promotion des droits des femmes en Afrique et des idéaux féministes est souhaitable.

Compétences (techniques et interpersonnelles)

◦ Bonne connaissance des questions liées à la promotion et à la protection des droits humains en Afrique, y compris l'organisation féministe et la promotion progressive des droits des femmes en Afrique.

◦ Bonne connaissance du système de l'Union africaine (son fonctionnement, ses organes et ses mécanismes de défense des droits humains), ainsi que d'autres espaces de plaidoyer multilatéraux, tels que les Nations unies, l'Union européenne, etc.

◦ Expérience dans le domaine du plaidoyer et de la représentation sur les questions liées à la promotion et à la protection des droits humains, avec un accent particulier sur les droits des femmes et l'organisation féministe.

◦ Maîtrise du français et de l'anglais (écrit et parlé). La connaissance d'une autre langue officielle de l'UA est un atout.

◦ Solides compétences organisationnelles, notamment la capacité à travailler efficacement avec un minimum de supervision, un souci du détail et une capacité à gérer des priorités concurrentes.

◦ Solides compétences en gestion du temps et capacité à travailler sur plusieurs fuseaux horaires.

◦ Excellent professionnalisme, notamment un engagement à respecter des normes élevées en matière de confidentialité, de compétence, d'intégrité, de responsabilité et de crédibilité.

5. Conditions générales :

Consultance – À distance (à domicile)

◦ En collaboration avec le bureau Afrique de la FIDH, le bureau Droits des femmes et égalité des genres, le département Plaidoyer et, en conjonction avec d'autres bureaux et départements concernés au sein du Secrétariat international de la FIDH, ainsi qu'avec le Conseil international de la FIDH.

◦ Le mandat peut être exécuté à distance (à domicile) en fonction du lieu de travail choisi par le/la consultant-e et de la cohérence avec la stratégie de la FIDH. Toutefois, la priorité sera donnée aux offres émanant de consultant-es résidant en Afrique ou en France, compte tenu de la présence de la FIDH.

- Le/la consultant-e devra effectuer des déplacements occasionnels dans le cadre de sa ou ses missions.
- Statut : contrat de consultant de 22 mois à compter du 1er mars 2026.
- Honoraires de consultation : 27 000 euros TTC pour la période de 22 mois. Le/la consultant-e sera responsable du paiement des cotisations sociales et de tout impôt sur le revenu applicable.
- Date limite de soumission des offres : 6 février 2026 (fin de journée). Les offres reçues seront examinées après la date de clôture.

Adresse électronique pour recevoir les candidatures (CV et lettre de motivation) est : recrutement-AFF@fidh.org

Proposition de critères pour l'évaluation technique :

Critère	Description	Pondération
1. Compréhension de la mission et de la méthodologie proposée	Qualité de la compréhension du contexte et des objectifs, clarté et pertinence de l'approche proposée, du plan de travail et des outils, prise en compte des risques et des délais.	40%
2. Expérience professionnelle et expertise thématique	Qualité de la compréhension du contexte et des objectifs, clarté et pertinence de l'approche proposée, du plan de travail et des outils, prise en compte des risques et des délais.	35%
3. Langues et compétences rédactionnelles	Maîtrise de l'anglais et du français (écrit et oral) et capacité à rédiger des documents de plaidoyer et de rapport clairs et structurés.	15%
4. Capacité organisationnelle, coordination et autonomie	Capacité à gérer plusieurs dossiers simultanément, à coordonner avec des partenaires internes et externes, à respecter les délais et à travailler de manière autonome.	10%
Total		100%